La France veut tracer 7 000 km de sentiers côtiers

Un appel à projets, doté d'une enveloppe de 5 millions, est lancé. Objectif de « France vue sur mer » : restaurer et allonger les tronçons en accès libre et gratuit.

Offrir à tous les promeneurs un accès libre et gratuit à de nouveaux tronçons du sentier du littoral... C'est l'objectif de l'appel à projets lancé par les ministres de l'Écologie, Barbara Pompili et de la Mer, Annick Girardin. Baptisée « France vue sur mer », l'opération bénéficie d'une enveloppe de 5 millions d'euros inscrite au budget France Relance.

Son ambition : atteindre une continuité d'itinéraires de 7 000 km. Contre 5 800 à ce jour. « **Entre terre et mer, ce parcours** » garantit « **la protection des espaces et des écosystèmes qui les peuplent** », a souligné Barbara Pompili.

Des espaces dont la fragilité est enseignée aux promeneurs. Il constitue « **le symbole le plus visible et sans doute parmi les plus précieux de notre patrimoine maritime. Pour l'agrandir et le restaurer, nous avons besoin du concours de chacun** », a ajouté Annick Girardin.

Identité et reconnaissance

Sur la plateforme numérique dédiée, les collectivités peuvent déposer une demande d'aide pour lancer des études préalables aux travaux. « **D'ici quelques mois, la destination touristique France vue sur mer va revêtir une identité et une reconnaissance qui dépassera nos frontières** », appuie la ministre.

Selon un rapport publié en 2019, la Bretagne concentre 2 800 km d'itinéraires ouverts, devant l'être à court terme ou à l'étude, principalement dans le Finistère et le Morbihan. Ce chiffre atteint 880 km en Normandie, 720 en Provence Alpes Côte d'Azur, 670 km en Nouvelle-Aquitaine, 254 km en Guadeloupe. Au total, un quart des tronçons empruntent des terrains privés. Ces espaces, fragiles, sont soumis au risque d'éboulement. Le 14 février, entre Ciboure, Hendaye et Urrugne, une partie du sentier a été fermé pour trois semaines après l'effondrement d'une partie de la corniche.

Un quart des tronçons sont sur des terrains privés. | Photo : Thierry Gaux, Ouest-France

Alan LE BLOA.